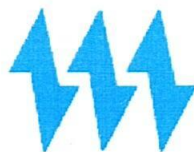


SOMELEC

Date : 04-03-2026

Page : 1/1

SOCIETE MAURITANIEENNE D'ELECTRICITE
 SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
 siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
 Ksar - Nouakchott- Mauritanie
 BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
 R.C.:N°35699/NIF 30500075
 E-mail:somelec@somelec.mr

**Affichage N°****6538****Travaux des génies
civils****DA N° 04-DCAMG/DMG/SGPR/2026 du
05/02/2026****Date d'ouverture : Lundi 16 Mars 2026 à 12:00****Objet : Appel d'offres****Description : Réalisation d'une Dalle en béton armé pour une charge de 50 tonnes au Parc Automobile
SOMELEC**

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantité
1	La réalisation d'une dalle en béton armé pour une charge de 50 tonnes, 14m.x4m	U		1
NB : • La visite de lieu est obligatoire. • Délai d'exécution 48 jours. • La visite de lieu est prévue le Mercredi 11/03/2026 à 11H au Parc Automobile SOMELEC. • Pour la visite de lieu contacter le N° TEL 31 71 27 82. • Voir le cahier de prescriptions techniques et plan ci-joints.				

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux : **Parc Automobile SOMELEC**
- 4) **Délai de execution : 48 jours**
- 5) Votre offre (technique et financière) **en deux copies** doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> **au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Lundi 16 Mars 2026 à 12:00** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
- 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
- 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
- 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- 9)
- 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un **code fournisseur SOMELEC** ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)

 Directrice Centrale Approvisionnements et Moyens Généraux Azza EL GHOTOB MOMA
 <u>04</u> <u>03</u> <u>26</u>

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTERE DE L'ENERGIE, DU PETROLE**

**SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
(Groupe SOMELEC)**



**SOMELEC
DCAMG**

CAHIER DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUE

**Travaux de construction, réhabilitation et aménagement
d'ouvrages pour la DCAMG**

CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES (CPT),

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

OBJET :

La Société Mauritanienne d'Électricité (Groupe SOMELEC) lance une consultation relative aux travaux de construction et d'aménagement.

Les travaux objet de la présente consultation comprennent notamment :

- La construction d'une dalle en béton armé destinée à supporter une charge 50 tonnes ;

À ce titre, la SOMELEC invite les entreprises intéressées, justifiant d'une expérience similaire avérée et dûment authentifiée dans le domaine, à soumettre une offre technique et financière pour l'exécution des prestations susmentionnées.

La présente consultation pourra servir de base à une éventuelle passation de commande par la SOMELEC.

Le présent Cahier des Prescriptions Techniques (CPT) définit les conditions techniques et les modalités selon lesquelles seront exécutés les travaux objet du marché.

Le délai global d'exécution des travaux est fixé à **quarante-huit (48) jours calendaires**.

A – Dispositions générales :

A-1 Génie civil

Les travaux de génie civil, d'une manière générale, seront conformes aux plans du Groupe SOMELEC joints au dossier. Ils seront exécutés selon les règles de l'art et conformément aux normes en vigueur.

A-2 Essais du sol

Les profondeurs des fonds de fouilles seront définies en concertation avec le Maître d'Œuvre, sur la base du rapport du Laboratoire National des Travaux Publics (LNTP), des constats issus des puits de sondage réalisés sur site et du taux de travail du sol.



B- QUALIFICATION DE SOUMISSIONNER

L'offre doit comprendre les pièces administratives établies dans les formes réglementaires attestant la régularité de ces prestataires vis-à-vis de l'Administration.

Ces pièces dont la validité est de six (06) mois, sauf pour la Banque Centrale de Mauritanie (validité fixée à un (01) mois) sont les suivantes :

- Attestation délivrée par le Trésorier Général,
- Attestation délivrée par le Directeur Général des Impôts ;
- Attestation délivrée par le Directeur Général de la CNSS ;
- Attestation délivrée par le Directeur du Travail et de la Main d'œuvre ;
- Attestation délivrée par le Directeur de la Supervision bancaire à la BCM certifiant que l'intéressé ne figure pas sur la liste des contentieux et comptes gelés.
- Justification d'un chiffre d'affaires annuel minimum de dix (10) millions MRU.

Personnel clé requis

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

Nombre	Nom et prénoms	Affectation	Expérience globale en travaux (années)	Expérience dans des travaux similaires (Années)
1		Directeur des travaux ING GC	10	6
1		Topographe	5	3

Le candidat devra fournir les informations détaillées relatives au personnel proposé ainsi qu'à leurs expériences respectives. L'ingénieur en génie civil et le topographe devront être présents de manière permanente sur le site pendant toute la durée des travaux.

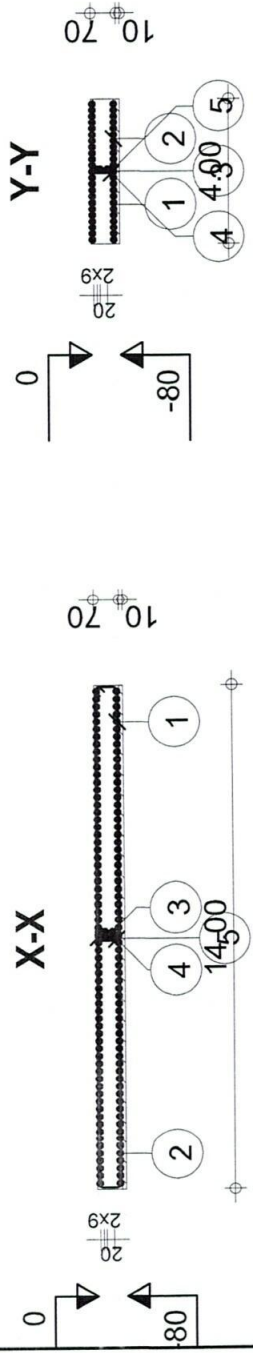
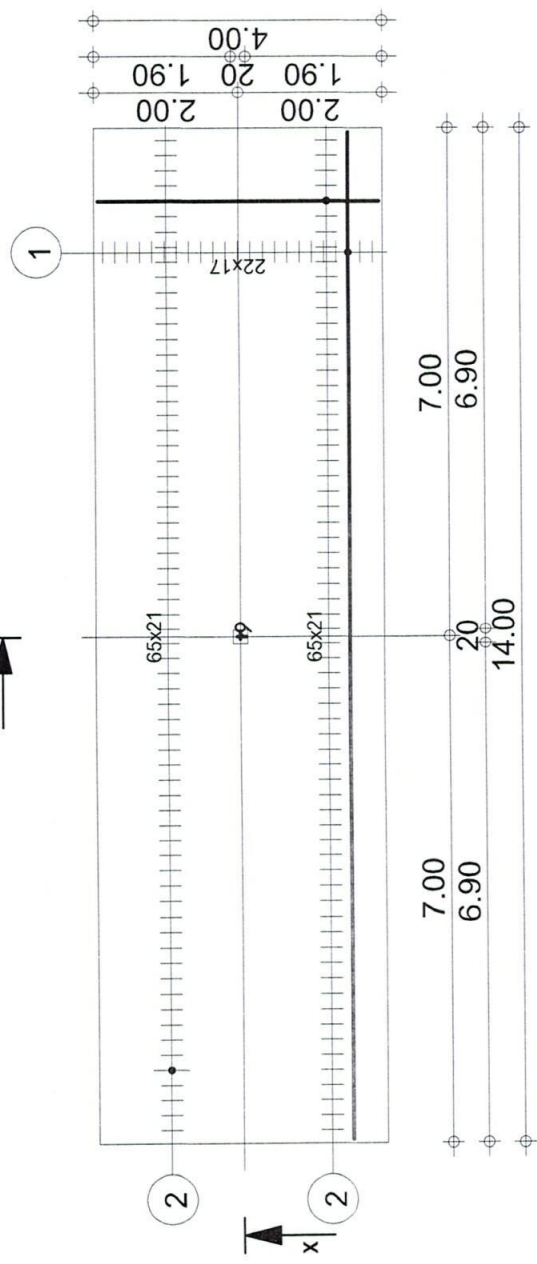
Matériel

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Camion benne ($\geq 10T$)	1
3	Véhicule utilitaire	1
4	Groupe électrogène de 12 Kva	1
5	Compresseur ;	1
6	Bétonnières de 350 l	2
7	Vibroponceuse	1
8	Lot de matériel de coffrage, échafaudage	2
9	Lot de matériel de génie civil,	2
10	Lot de matériel de Topographie	1

Le candidat devra fournir les informations détaillées relatives au matériel proposé. Le camion grue ainsi que les échafaudages devront être obligatoirement disponibles et présents sur le site pendant l'exécution des travaux.

NB : Le personnel et le matériel proposés feront l'objet d'une réception au démarrage des travaux. Aucune substitution du personnel clé ne sera admise sans accord préalable de la SOMELEC.

[Handwritten signature]



Pos.	Armature	Code	Forme
1	23HA 14 l=29.31	31	13.90 23 8
2	132HA 14 l=3.90	00	3.90
3	4HA 16 l=90	31	14 23 4
4	2HA 12 l=1.59	31	11 16 57
5	2HA 12 l=1.64	31	11 16 58

Fissuration préjudiciable		Tél.	Fax
Béton : BETON = 39.2 m3		Acier HA 400 = 1440 kg	
Surface du coffrage = 25.2 m2		Acier HA 400 = 11.4 kg	
Densité = 36.99 kg/ m3		Enrobage c1 = 5 cm, c2 = 3 cm	
Nombre 1		Echelle pour la vue 1/100	
Echelle pour la section 1/200		Page 1	